



AMERIQUE/PANAMA - Déclaration de la Commission Justice et Paix de l'Archidiocèse de Panama à propos de la Defensoria del Pueblo, institution ne remplissant pas sa fonction et créant le scandale dans le pays

Panama (Agence Fides) – La Commission Justice et Paix de l'Archidiocèse de Panama a émis une déclaration à propos des accusations faites à l'encontre de la responsable de la Defensoria del Pueblo, une institution qui devrait recueillir les plaintes concernant la violation des droits de la population, y compris de la part de l'Etat. Les accusations en question portent sur la dépense de près de 500.000 USD dédiée à la restructuration du site Internet de l'organisme et à l'emploi d'un consultant.

Une note parvenue à Fides souligne que la Commission Justice et Paix archidiocésaine a demandé aux autorités de mener une enquête transparente et rapide sur cette affaire et d'imposer des sanctions exemplaires à ceux qui seraient trouvés responsables d'actes frauduleux et d'omissions dans le cadre de ladite enquête.

La figure de la Defensoria del Pueblo est importante dans la vie civile de la communauté nationale, non seulement au Panama mais également dans d'autres pays d'Amérique latine. Cet organisme représente en effet la prise en compte d'un besoin fortement ressenti par la société. Là où la population ne trouve pas de canal de communication pour s'adresser aux organes compétents à propos d'un problème concernant l'instruction publique, le service sanitaire et la défense des droits humains, la Defensoria del Pueblo intervient pour rapporter la voix du peuple aux autorités et à l'ensemble de la communauté nationale. Il est donc fondamental que cet organisme ne connaisse pas de problèmes en termes d'éthique, de transparence ou d'engagement social de ses membres afin de pouvoir présenter, avec un minimum de cohérence, les requêtes faites au nom de la population. (CE) (Agence Fides 12/07/2013)